



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120309

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/11/2021 11H42 C:024861 I:29775
V/REF : 152677
V/Email reçu le Lundi 29/11/2021 à 11H42

**CRISTAL HABITAT
LE CRISTAL
1, PLACE DU FORUM
73025 CHAMBERY CEDEX**

V/REF.IMM. 00118
IMMEUBLE : LE GRANIER
241 ROUTE DE BELLEDONNE
73800 MYANS

Voglans, le 23 Décembre 2021

Référence Marché: 2018031208-0000001

LOCALISATION : BAT LE GRANIER
GARAGE PRIVATIF DE MME RAVIER TEL 0607708497 / 0951911597
LOGEMENT DE MR GIMER AU RDC TEL 06 49881933
LOGEMENT DE MR BARBIER AU RDC TEL 06 51730626
LOGEMENT DE MR NABAHA AU RDC TEL 06 95061373 OU 06 80288232

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DEVANT LE GARAGE DE MME RAVIER
(GROSSE FLAQUE DEVANT LE GARAGE -)

Donneur d'ordre : Mme F. GRAVINA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 01/12/21 A 15H00
GARAGE PRIVATIF DE MME RAVIER
CONSTAT PRESENCE D'EAU AU SOL AU PLAFOND ET DEVANT LE GARAGE
CONTROLE DE LA GTP EAU FROIDE SITUEE AU DESSUS
CONSTAT D'ABSENCE DE FUITE
RETOUR PREVU POUR LE CONTROLE DES 3 LOGEMENTS DU RDC
SUSPICION DE FUITE EN DALLE
MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DES LOGEMENTS SUIVANT :
M GIMER MME BARBIER M NABAHA
REPLI DE CHANTIER

LE 13/12/2021 A 15H00
GARAGE PRIVATIF DE MME RAVIER
CONSTAT D'UNE FUITE AU PLAFOND DEVANT LE GARAGE DE MME RAVIER
CONSTAT D'UNE FUITE SUR VANNE D'ARRET AVANT COMPTEUR D'EAU FROIDE
SANITAIRE
CONSTAT QUE LE CORPS DE LA VANNE EST FENDU
CONSTAT QUE LE COMPTEUR EST PLOMBE
MISE EN PRESSION DU RESEAU EFS DES 3 LOGEMENTS AU RDC
AUCUNE FUITE N EST DETECTEE
FAIRE INTERVENIR LA MAIRIE SERVICE DES EAUX POUR LE COMPTEUR PLOMBE

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120309

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER EMAIL en CC le 23/12/21 a 17H31 l.pedretti@cristal-habitat.

CV LCOMPTER Email envoyé le 23/12/21 a 17H31 Mme F. GRAVINA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	RADIA18-Rech.Fuite réseaux le 01/12*	1	88,97	88,97
1,00	RADIA18-Rech.Fuite réseaux le 13/12*	2	88,97	88,97
TOTAL H.T.				177,94
T.V.A. a 10,00%				17,79
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>195,73</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

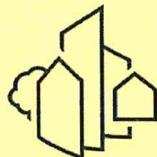
Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120309

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

n°SIRET 747 020 345 00035 Code APE : 702A

Cristal Habitat
CS 72519
73025 CHAMBERY CEDEX .
AGENCE SUD • 04 79 71 88 44

RETROUVER NOS SERVICES SUR

cristal-habitat.fr

29/11
11h42

Entreprise

Référence : 0201822

Téléphone : 04.79.52.08.82

Marché : 2018031208 - 0000001

PLOMBERIE-SANITAIRE-CHAUFFAGE- LOT 2- ALLOBROGES

Demandeur

Locat. présent :

Entré le : 01/01/1

OS ENTREPRISE 152677

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS

Intervention

Etablie par F.GRAVINA le :

29/11/2021

Date exécution prévue :

29/11/2021

Nature travaux :

HDL ENTRETIEN COURANT

N° affaire :

1 281 177

Lieu d'intervention

LE GRANIER

73800 MYANS

RAVIER Locataire signal fuite tuyau d'eau froide devant l'e du 29/11/2021

Travail	Désignation	Qté
REGIE02		
	Recherche fuite en Partie Commune	1,00
	FUITE SUR LE TUYAU DEVANT LE GARAGE DE MADAME RAVIER	
	06-07-70-84-97 OU 09-51-91-15-97	

Demande de travaux établie par F.GRAVINA le 29/11/2021

Signature :

A joindre obligatoirement sans agraffer à votre facture

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
01118-00001-00099 GARAGES LE GRANIER	entré le 01/01/1	
LE GRANIER 73800 MYANS		
	Resp batiment : Sud GRAVINA F.GRAVINA	
Information Amiante :		
Pas de diagnostic disponible		

N.B. : l'entreprise s'engage à prendre toutes les dispositions et informations nécessaires pour que les travaux demandés soient réalisés dans le respect des règles qui régissent la sécurité des biens et des personnes

Bon de contrôle 152677		
Entreprise/Fournisseur	Locataire	Travaux contrôlés par
Nom :	Nom :	
Date fin de travaux :		
Visa Entreprise :	Visa Locataire :	Visa :

Observations:

CRISTAL HABITAT



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : Cristal Habitat

Adresse : CS 72519 73025 CHAMBERY CEDEX .

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : LE GRANIER 73800 MYANS

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cocher les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;

- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Chambéry le 29/11/2021

Le Directeur Général,
Nicolas GIGOT

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①